

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

RÉGION PAYS DE LA LOIRE
COMITÉ DE LA MAYENNE

FACTURE D'ARBITRAGE CONCOURS DÉPARTEMENTAUX

DOCUMENT A LAISSER AU CLUB ORGANISATEUR

Date de la rencontre :.....

Club organisateur :.....

Nom et Prénom de l'Arbitre :.....

Ville de résidence de l'Arbitre :.....

Club de l'Arbitre :.....

Frais kilométriques* (aller-retour) :

Nombre de kms :x 0.30 €.....**€**

Forfait Arbitrage :

Semi-nocturne	40 €
Journée	45 €
Nocturne	50 €
Concours évènementiel	60 €
TOTAL	€

* Les kilomètres doivent être calculés à partir du domicile de l'arbitre.

Signature de l'Arbitre